

17

À LA UNE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

N° 44

LE DOSSIER

Culture : pour une ouverture
au plus grand nombre

FOCUS SUR

L'amélioration de l'habitat

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



En mai, fais ce qu'il te plaît.

Et bien sûr du vélo...

« Mai à vélo », évènement national, sera largement relayé sur notre territoire, et comme l'an dernier, nous permettra de nous retrouver ensemble pour partager des moments festifs. Se déplacer pour ses loisirs, pour assurer ses trajets domicile/travail, est un véritable enjeu de société dont s'empare la Communauté de communes.

Il en est un autre de pouvoir se loger correctement. La Communauté de communes a choisi d'aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à rénover leur maison dans une volonté d'économie d'énergie ou d'adaptation au logement pour le maintien à domicile des seniors. Devant la crise nationale du logement, nous devons œuvrer pour développer l'offre sur notre territoire.

L'accent est mis dans ce numéro quant à la nécessité d'ouvrir le plus grand nombre de nos citoyens à la culture. Éveiller la curiosité et la créativité, développer l'esprit critique, renforcer l'identité, mais aussi s'ouvrir aux autres, enrichir ses connaissances, autant d'éléments dont nous ne pouvons nous passer et permettre aux plus jeunes générations de devenir les citoyens responsables de demain. La culture nous permet de comprendre notre monde tout en nous offrant le plus merveilleux moyen d'évasion. Même contraints par les choix des politiques régionales et nationales, vos élus n'ont pas fait le choix de sacrifier le budget de la culture.

Enfin, les grandes lignes du budget 2025 vous sont présentées. Notre situation financière est saine et nous pouvons envisager l'avenir sereinement quant au portage de nos investissements en cours.

Nous n'avons pas besoin de recourir à l'emprunt et notre capacité d'autofinancement s'en trouve renforcée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	La Virgule : top départ des travaux	p.3
■ MOBILITÉ	Mai à vélo / Blablacar	p.4
■ TOURISME	Manoir de la Cour	p.5
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	OPAH communautaire / Maison de santé	p.6
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	Buisard Distribution	p.7
■ CULTURE	La culture, accessible pour tous	p.8-9-10
■ ENVIRONNEMENT	Déchèterie : 18 passage / Plantation d'arbres	p.11
■ TRAVAUX ET VOIRIE	Programme de voirie et travaux en cours	p.12
■ FINANCES.....	Engagements 2025	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS LÉGALES & NUMÉROS UTILES		p.15



Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Rédaction : Isaëlle Guillon & Baptistine Homet - Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication, Manoir de la Cour, Conservatoire Hélène Affichard, L'Entracte, Jena Lagoarde / extra.studio - Impression : Fabregue Imprimeur - Papier PEFC certificat n° BVFR-PEFC-COC-1805021



La Virgule

Top départ des travaux du pôle économique

Lundi 31 mars, le coup d'envoi des travaux de La Virgule était donné par Daniel Chevalier, président de la Communauté de communes du Pays sabolien, en présence d'élus communautaires, des financeurs et des partenaires du projet. Futur pôle économique du Pays sabolien, ce catalyseur d'attractivité, devrait se concrétiser fin 2025, avenue du Général de Gaulle à Sablé, à l'issue de 7 mois de travaux.

Des espaces de travail, conseil, formation, animations économiques à proximité du centre-ville

Il réunira des services aux entreprises et aux salariés tels que la location de salles de réunion, un espace de co-working, une pépinière d'entreprises, un accompagnement aux porteurs de projets, des animations et événements ainsi qu'un service de formations supérieures à distance (plus d'infos en page 7).

Le bâtiment du pôle économique, qui devait initialement être construit aux abords de la gare, porte le nom de la liaison ferroviaire entre Sablé et la ligne à grande vitesse. Dans l'ancienne

médiathèque intercommunale où La Virgule sera finalement implantée, elle bénéficiera d'un accès routier facile et de la proximité immédiate du centre-ville de Sablé-sur-Sarthe. Elle sera animée par la Mission économique, un service de la collectivité, ainsi qu'un(e) Chargé(e) de campus de formation en cours de recrutement.

Des aménagements co-financés

Les travaux d'aménagement de ce bâtiment comprennent la déconstruction de l'existant, le désamiantage des sols, la création d'espaces de travail, de détente, d'un coin cuisine mutualisé avec le personnel du collège Reverdy. Des aménagements d'accessibilité sont également programmés. Huit entreprises travaillent à cette réalisation.

Le coût des travaux et aménagements s'élève, toutes dépenses comprises, à 1 150 000 euros. Ils sont co-financés par la Région des Pays de la Loire (370 000 €), le Département de la Sarthe (226 096 €) et la Communauté de communes du Pays sabolien.

Mai à vélo

Deux jours d'animations autour du vélo



Pédaler dans un esprit convivial, s'informer, voyager, préserver la qualité de l'air tout en entretenant sa condition physique, c'est ce que vous propose Mai à vélo, les 23 et 24 mai à Sablé.

Pour la deuxième année, la Communauté de communes du Pays sabolien s'associe à l'association Aime et rejoint l'évènement national. Une façon de faire doucement évoluer les pratiques et favoriser ce moyen de transport doux qu'il soit électrique ou classique, sportif ou urbain. Ainsi, conférences, balade gourmande, foire aux vélos et animations vous sont proposées. Ne manquez pas l'évènement incontournable du mois de mai. Au programme :

Trois récits de grands voyageurs

Trois grands voyageurs à vélo conteront leurs aventures sur les routes du Kazakhstan et celles d'Europe le vendredi 23 mai à Micro-Folie. Parce que le vélo est un moyen de transport qui crée du lien et parce qu'il est accessible à tous, les récits sont inoubliables.

Une balade gourmande

Cette année, retrouvez la balade gourmande, une matinée de plaisir entre vélo et dégustation de produits locaux. Samedi 24 mai, une boucle entre Sablé et Avoise au départ de la place Raphaël Elizé et jusqu'au château de Dobert est proposée aux participants, sur inscription*. Une animation musicale accompagnera la balade avec le

groupe "Cyclologic". L'association Tetipac sera présente pour photographier les participants à leur arrivée. Une participation de 5 € pour les adultes, 3 € pour les enfants à partir de 12 ans est demandée. La balade est gratuite pour les moins de 12 ans.

Une après-midi d'animation et de vente ou Foire aux vélos

Rendez-vous sur la place Raphaël Elizé à Sablé-sur-Sarthe le samedi 24 mai de 14h à 18h pour participer à de nombreuses animations en famille ou acheter, réparer, échanger un vélo. Une dizaine de partenaires tiendra un stand lors de cet après-midi dédié au vélo sous toutes ses formes. Vélo battle, manège à vélo, vélo-smoothies, mais aussi vente de vélos, autoréparation, troc. Bénéficiez également d'informations et sensibilisation autour du vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Quatre cyclistes du Pays sabolien sur les réseaux

Enfin, tous les lundis à compter du 28 avril, découvrez les portraits de quatre cyclistes du territoire. Un élu, un agent de la Communauté de communes, un chef d'entreprise et un bénévole d'association répondront à trois questions sur les pages Facebook et LinkedIn de la Communauté de communes du Pays sabolien.

Blablacar Daily

Un bilan du premier semestre positif

Depuis le 1^{er} octobre 2024, la Communauté de communes du Pays sabolien subventionne le covoiturage au quotidien via l'application Blablacar Daily.

Depuis 6 mois, ce sont près de 6000 trajets qui ont été effectués (5685 mi-mars) pour un coût de 5 000 € pour la Communauté de communes.

Les premiers mois, près de 1000 trajets de plus que l'année précédente ont été enregistrés pour se stabiliser en janvier et février autour de 400 trajets de plus qu'en 2024.

Pour bénéficier du remboursement partiel ou total d'un trajet, que vous soyez passager ou conducteur, déclarez-le sur la plateforme Blablacar Daily.





Le Manoir de la Cour

Une saison estivale sous le signe de la fête au Moyen Âge

Les 5 et 6 avril derniers, le Manoir entamait sa nouvelle saison. Pour sa 10^e année d'ouverture au public, il propose une programmation estivale autour du thème de la fête au Moyen Âge : des banquets aux tournois, les festivités étaient très présentes dans la société médiévale.

La nouveauté 2025 : les visites atypiques

Le Manoir invite le public à découvrir pour la première fois des visites atypiques pour le prix d'une entrée classique.

L'idée ? Proposer aux familles des visites originales, participatives et ludiques au travers d'énigmes sensorielles, de jeux, quizz... Six dates jalonnent l'été autour de 3 thèmes : le banquet médiéval, le jeu et les clichés au Moyen Âge.

Autre nouveauté, l'équipe du Manoir proposera davantage d'activités et de temps de partage destinés aux familles.

Enfin, l'offre des animations pour enfants est élargie avec le matin des tout-petits pour les 3-6 ans, les mercredis en août, de 10h30 à 11h30 sous la forme d'ateliers ou de tournois.

La fête au Moyen Âge

Le thème de l'année sera décliné au travers d'une exposition du 5 juillet au 21 septembre, des visites atypiques et des temps forts.

Les temps forts de la saison

Deux campements, " Jour de fête au XII^e siècle " les 26 et 27 juillet et " Au temps des chevaliers de Philippe Auguste " les 16 et 17 août, permettront au public de plonger le temps d'un week-end, en pleine fête médiévale.

Cinq *Rendez-vous du Moyen Âge* rythmeront la saison, sur des thèmes très variés tels que " Jardin médiéval ", " Une journée en 1358 ", " Ludus historia : passe-temps, jeux et hasard ", " Le fer : du minerai à l'objet " et " La Cour en musique ".

D'autres événements viennent compléter le programme comme les saisons dernières : des conférences, des visites sur le terrain, deux soirées concert suivies d'un spectacle de feu, du théâtre, la nuit des étoiles, la nuit des musées ...

Programme complet sur
www.lemanoirdelacour.fr



Les communes s'affichent

L'Office de Tourisme Vallée de la Sarthe propose déjà des supports à l'effigie de communes du Pays sabolien. Ainsi, Asnières-sur-Vègre, Solesmes et Sablé-sur-Sarthe disposent de leur carte postale, affiche et magnet. Une nouvelle commune fait son apparition : Parcé-sur-Sarthe. Une idée de cadeau à (s') offrir !

Supports en vente à l'office de tourisme situé au 18 rue Legludic à Sablé-sur-Sarthe : carte postale (1€), affiche (9€) et magnet (4€).

Les visites thématiques estivales

Depuis plusieurs années, l'Office de Tourisme propose durant l'été des rendez-vous thématiques. Pour la saison 2025, il sera possible de participer aux mardis du patrimoine, aux mercredis du terroir et aux jeudis du savoir-faire sur le territoire des Communautés de communes Val de Sarthe, Loué-Brûlon-Noyen et du Pays sabolien, en juillet et août.

Ces visites sont ouvertes à tous, proposées à 5€ et gratuites pour les moins de 10 ans.

Programme complet à venir sur www.vallee-de-la-sarthe.com



Madame L, après les travaux.

Améliorer l'habitat en Pays sabolien

Rénover, améliorer, réhabiliter

La Communauté de communes a déployé, depuis le 1^{er} janvier 2024, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire pour une durée de 3 ans. Ce dispositif gratuit vise à soutenir les propriétaires dans la réhabilitation de leurs biens en proposant un accompagnement complet, des conseils d'experts et des aides financières adaptées.

Qui est concerné et pour quels travaux ?

L'accompagnement vise aussi bien les propriétaires occupants, bailleurs ou les locataires du parc privé (pour les travaux d'adaptation du logement). Cela peut concerner des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation (pour l'autonomie ou le maintien à domicile) ou des travaux lourds (logements insalubres ou dégradés).

Quelles sont les conditions ?

Pour accéder aux subventions et à l'accompagnement de ce dispositif, il est nécessaire de respecter certaines conditions : ne pas démarrer les travaux avant l'accord des financeurs, faire appel à des entreprises agréées RGE pour les travaux de rénovation énergétique, que le logement soit la résidence principale pour les propriétaires

occupants, qu'il soit construit depuis plus de 15 ans, faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment.

Qui contacter ?

Pour tout renseignement et pour bénéficier de cet accompagnement, l'Espace Conseil France Renov' SARHA est joignable au 02 43 94 90 09. Suivant le projet, les ressources et les financements mobilisables, il peut orienter vers Soliha afin de bénéficier de l'accompagnement gratuit mis en place dans le cadre de l'OPAH du Pays sabolien.

L'exemple de la famille L.

La famille L. habite une maison de 86 m², à Sablé-sur-Sarthe, construite en 1979. Début janvier 2024, elle sollicite la visite d'un technicien de SOLiHA pour être accompagnée dans la définition du programme de travaux.

Le projet initial ne permet pas d'atteindre un gain énergétique suffisant. Sur le conseil de SOLiHA et en accord avec les propriétaires, il évolue pour atteindre une meilleure performance énergétique : isolation thermique par l'extérieur, isolation des combles et du mur donnant sur le garage et installation d'une VMC. Le gain énergé-

tique est alors de 40 %, soit une économie sur les charges annuelles estimée à 700 €.

Le coût total des travaux s'élevait à 26 017 €. La famille L. a obtenu des aides à hauteur de 22 183 €, dont 2 000€ de la Communauté de communes, soit un coût restant à sa charge de 3 834 €.

« Nous sommes enchantés des travaux réalisés et des entreprises qui les ont assurés. Sans cet accompagnement et les subventions obtenues, nous n'aurions pas pu concrétiser ce projet. » Madame L.

Plus d'infos sur www.paysabolien.fr



La Maison de Santé

Le projet de la Maison de santé avance : le permis de construire a été déposé mi-mars. La consultation des entreprises sera lancée avant l'été 2025. Concernant le volet énergétique, des panneaux photovoltaïques en autoconsommation seront apposés sur le toit du bâtiment.

Buisard Distribution

Expert de la pièce technique depuis 40 ans

Historiquement implantée sur le territoire, Buisard Distribution vend des pièces techniques depuis 40 ans. Du monde agricole aux travaux publics en passant par l'industrie, les poids lourds, les ports, l'entreprise ne cesse d'évoluer sans jamais déroger à une règle : bien conseiller et livrer rapidement.

De Buisard à Buisard Distribution

« Notre histoire commence il y a 80 ans avec l'entreprise Buisard », raconte Virginie Decroix, directrice générale. L'entreprise de cabines de tracteurs bien connue décide en 1985 de se diversifier. Elle développe la vente de pièces techniques et accessoires pour le monde agricole : sièges, composants électriques, gyrophares... pour les acheteurs de cabines BUISARD ayant besoin de pièces de rechange.

En 2009, l'entreprise crée son site internet. Il comprend un catalogue de plusieurs milliers de pièces du joint à la cuve de 6000 litres et devient marchand en 2010. Aujourd'hui, le site internet représente 80% des commandes de Buisard Distribution.

En 2014, les entreprises Buisard et Buisard Distribution se scindent et Buisard distribution s'installe dans la zone de la Fouquerie

en 2017. Un emplacement qui lui permet de grandir et de s'offrir une vraie plateforme logistique. Elle intègre également l'entreprise Galaxéo, spécialisée dans la topographie et le signal RTK centimétrique.

Préparer l'avenir et s'agrandir

En 2025, l'activité de Buisard Distribution a 40 ans. L'entreprise achète des produits partout dans le monde pour les vendre et les livrer en 24/48h aux distributeurs. Sa force ? « C'est notre passé d'entreprise familiale. Nous avons une capacité à innover inscrite dans notre histoire », avance Virginie Decroix. L'entreprise compte aujourd'hui 70 collaborateurs. Elle vend, conseille, assemble des produits. « Nous allons lancer de nouveaux produits innovants et développer la formation » décrit Virginie Decroix.

L'entreprise est bien implantée à Sablé, à l'intersection des plateformes logistiques du Mans et d'Angers, et au cœur du Pays sabolien. « Il y a beaucoup de savoir-faire sur notre territoire, une opportunité de s'enrichir mutuellement via Le Club de développement du Pays sabolien », apprécie Virginie Decroix qui envisage une extension pour préparer l'avenir.



Virginie Decroix, directrice de Buisard Distribution

Journée de l'entrepreneuriat

Futurs entrepreneurs, entrepreneurs débutants, rendez-vous jeudi 15 mai salle Madeleine Marie pour la seconde édition de la Journée de l'entrepreneuriat. Rencontres, témoignages, échanges avec les acteurs institutionnels qui accompagnent les entreprises sont au programme. Informations et inscription sur payssabolien.fr



Campus À 2 PAS - De vraies études universitaires à distance dès septembre

Étudiants ou futurs étudiants, le Pays sabolien met en place un campus de formation au sein de La Virgule. Dès maintenant, inscrivez-vous dans le cursus de formation qui vous correspond et étudiez à distance depuis Sablé-sur-Sarthe (La Virgule).

Un lieu équipé et connecté

À titre gratuit, les étudiants accéderont aux équipements du campus À 2 PAS : ordinateurs, connexion haut débit sécurisée, espaces partagés et salle de détente au sein de La Virgule, avenue du général De Gaulle à Sablé-sur-Sarthe.

Pourquoi choisir un campus à 2 pas ?

Ce dispositif favorise l'égalité des chances au sein des territoires. Il permet aux élèves d'étudier à proximité de leur domicile par choix, pour des raisons médicales, financières ou familiales. Un chargé de campus de formation accompagnera les élèves individuellement et collectivement tout au long de l'année.

Renseignements au : 06 31 46 55 10
mission.economique@sablesursarthe.fr

La politique culturelle

Pour une ouverture au plus grand nombre

Après l'ouverture du Pôle culturel l'Apostrophe, couronnée de succès, les élus de la Communauté de communes du Pays sabolien et de la Ville de Sablé vont plus loin dans leur collaboration. Ils définissent un projet commun d'éducation artistique et culturelle avec l'objectif de développer une offre accessible à tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens, dans le cadre d'une politique commune.

De plus, cette année, le Pays sabolien met en place des tarifs sociaux pour le Conservatoire Hélène Affichard de sorte à ouvrir l'accès à la musique, la danse, le théâtre, les arts visuels aux foyers les plus modestes.

Tout d'horizon de ces évolutions et mise en lumière d'actions spécifiques portées par les services de la Communauté de communes pour soutenir une dynamique culturelle, renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

L'Apostrophe : l'effet Waouh qui booste la fréquentation

Depuis son ouverture samedi 14 janvier 2023, L'Apostrophe, réunissant l'Espace Reverdy du Réseau des médiathèques, le Conservatoire Hélène Affichard et L'Entracte, suscite l'engouement. Grâce au croisement des publics, une situation géographique privilégiée, une offre culturelle sans cesse renouvelée, le pôle attire de nouveaux publics et revitalise l'accès à la culture. L'Apostrophe enregistre une augmentation de 9% des inscriptions au Conservatoire, une hausse de 83% des abonnés actifs (qui empruntent des livres) au Réseau des médiathèques et une augmentation de 8% des publics sur la saison culturelle de L'Entracte. Un bilan positif sur lequel les collectivités peuvent surfer pour poursuivre leur action en direction des publics.

L'Éducation artistique et culturelle : un enjeu majeur pour Sablé et le Pays sabolien

En 2024, un pas significatif a été franchi avec la signature d'un Contrat local d'éducation

artistique et culturelle (CLEAC) entre la Ville de Sablé, la Communauté de communes du Pays sabolien, la Direction régionale des affaires culturelles, les services de l'Éducation nationale et le Département de la Sarthe. Ce partenariat vise à faciliter l'accès aux actions artistiques pour les établissements scolaires et les publics éloignés de la culture. Trois projets phares portés par L'Entracte ont été soutenus grâce à cette initiative :

1. Le BD-Concert "Là où vont nos pères". En février, des élèves des écoles élémentaires et du lycée Raphaël Élizé, ainsi qu'un groupe d'adultes de l'Association EVS Alpha Sablé, ont eu l'opportunité de découvrir cette œuvre adaptée du chef-d'œuvre de Shaun Tan, en collaboration avec le Réseau des médiathèques intercommunal et le Conservatoire Hélène Affichard.
2. Le Concert "Une journée à Takaledougou". Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, en mars, ce concert était destiné aux tout-petits et aux publics en situation de handicap, en partenariat avec divers acteurs locaux.
3. Les Rencontres Danse. Prévu pour mai, cet événement rassemblera huit classes primaires autour d'ateliers de pratique et de spectacles chorégraphiques, en partenariat avec les Compagnies Kokeshi et Contrepoint.



Accueil de classes à la médiathèque



Les enfants du centre

Nouveau

Les tarifs sociaux du Conservatoire Hélène Affichard

À compter de septembre 2025, les tarifs du Conservatoire Hélène Affichard s'appuieront sur le quotient familial (sur présentation de la feuille d'imposition). Ils peuvent permettre jusqu'à 70% d'économie selon les revenus. À titre d'exemple, pour un ménage ayant un quotient familial inférieur ou égal à 250, l'inscription en premier cycle instrumental sera de 72,90 € à l'année au lieu de 243 € plein tarif. L'inscription à l'activité d'éveil musical sera de 26,10 € au lieu de 87€. Le prêt d'instrument est gratuit pour les deux premières années. Des facilités qui offrent aux élèves une plus grande égalité des chances.

**Êtes-vous éligible à ces nouvelles offres ?
Renseignez-vous dès à présent : 02 43 62 22 33**



Florent Hermet, artiste du BD concert à la rencontre de l'association Alpha Sablé dans le hall de l'Apostrophe



Éveil musical à l'Espace Molière (Précigné) du Réseau des médiathèques



de loisirs au Manoir



Orchestre à l'école du Gai Levant sur la Scène Joël Le Theule

Faciliter l'accès aux pratiques artistiques tout au long de l'année

Au Conservatoire Hélène Affichard

Le Conservatoire continue d'œuvrer pour l'accès aux pratiques artistiques.

Il le fait dans le cadre scolaire via ses partenariats avec les écoles : orchestres à l'école (à Sablé-sur-Sarthe, Vion, Précigné) ou classes à horaires aménagés (Sablé-sur-Sarthe) sont le fruit de partenariats entre le Conservatoire, l'Éducation nationale et les communes.

En 2025, il facilite l'accès pour les familles du Pays sabolien aux plus bas revenus. Avec la mise en place des coefficients fa-

miliaux dans sa grille tarifaire et du prêt gratuit d'instruments pour les deux premières années de pratique, il s'efforce de rendre la musique accessible à tous.

Les ateliers d'éveil artistique pour les enfants dès 4 ans sont également une priorité, favorisant le développement créatif des plus jeunes, ils les initient à leur pratique artistique future.

Au Réseau des médiathèques

Le Réseau des médiathèques, quant à lui, reste un lieu d'accueil pour le public scolaire avec des animations telles que le prix BD collège et s'engage à aller à la rencontre des structures socioéducatives et de santé. Sur la saison 2023-2024, l'équipe de la Médiathèque a proposé 120

Les Ateliers d'éveil artistique

L'éveil artistique est une expérience enrichissante pour les jeunes enfants qui montrent un intérêt précoce pour la musique, la danse, le théâtre ou les arts visuels. Les enfants sont initiés à partir de 4 ans de manière ludique et progressive à différentes formes d'art, favorisant leur développement artistique, créatif et personnel.

Atelier hebdomadaire - Tarif : de 26,10 € à 87€ selon le quotient familial

Plus de renseignements : 02 43 62 22 33

accueils de classe pour 2570 élèves.

À travers le Contrat territoire lecture, soutenu par l'État et le Département de la Sarthe, le Réseau des médiathèques s'engage notamment, sur les trois prochaines années, à renforcer les actions en direction des publics et lutter contre l'illettrisme, sensibiliser le public à l'éducation et l'information, et faire rayonner le réseau de lecture publique.

Inscriptions à partir du 16 juin

Pour s'inscrire aux activités musique, danse, théâtre, arts visuels, bien-être :

Conservatoire Hélène Affichard - L'Apostrophe, 16 rue Saint Denis, Sablé-sur-Sarthe
02 43 62 22 33 / lapostrophe.paysabolien.fr



Atelier d'écriture en préparation à l'Ehpad de Auvers-le-Hamon

Aux livres et cætera

Dans le cadre du Contrat Territoire-lecture, le réseau des médiathèques s'est inscrit dans le parcours culturel « Aux livres et cætera » proposé par La Ligue de l'Enseignement autour d'une maison d'édition. Cette expérience conçue en trois rendez-vous a mélangé la rencontre avec les Editions Pneumatiques, des ateliers de pratique autour d'un objet postal et d'une lecture musicale adaptée des rencontres. Les résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées d'Auvers-le-Hamon et les bénéficiaires de l'association Alpha Sablé (pour l'apprentissage du français) ont ainsi pu écouter, imaginer, écrire, partager, découper, coudre un livret postal très personnel. "On a demandé aux résidents de se repencher dans leurs souvenirs afin d'y puiser un titre pour leur objet postal. Cette alliance entre réflexion, imagination, lecture, écriture et lien social était très intéressante " se réjouit Hermine Potiron, directrice du Réseau des médiathèques.

Au Manoir de la Cour

Lieu de valorisation patrimoniale et historique, le Manoir de la Cour d'Asnières-sur-Vègre offre une palette d'activités pédagogiques et de découverte culturelle pour tous les publics.

Pour les tout-petits (3 à 6 ans), le Manoir propose un atelier tous les mercredis du 16 juillet au 27 août : bouclier de chevalier, voyage des saveurs, tournois, écoute et crée à quatre mains permettent au plus jeune public de s'initier aux activités artistiques, culturelles et patrimoniales.

Il y accueille également le public scolaire. L'année dernière, 40 classes et groupes de jeunes issus des centres de loisirs ont bénéficié d'animations au Manoir de la cour pour un total de 996 élèves.

Avec les acteurs associatifs du territoire

Les collectivités soutiennent aussi les acteurs culturels qui œuvrent à l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer La Houlala Compagnie, l'association Maine Sciences, l'Atelier Malicot ou La Casa Feliz.

Semaine de la Petite enfance et culture

Chaque année, les services de la Petite Enfance de la Communauté de communes du Pays sabolien en partenariat avec les services de la Ville de Sablé, la Caisse d'allocations familiales et les acteurs culturels, proposent ateliers, jeux, exposition, rencontres et spectacles pour les tout-petits et leurs parents. Nouveautés cette année : L'Entracte et le Réseau des médiathèques se sont associés pour proposer une journée professionnelle autour de l'éveil artistique et culturel dédiée à l'ensemble des acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance.



Jena Lagoarde / extra.studio

Slam au collège

Le slameur manceau HDW se produira en spectacle mardi 10 juin, 20h30, salle Madeleine Marie, avec les élèves de classes CHAM du collège Reverdy !

Impliquées dans un projet complet allant de l'écriture à l'accompagnement musical du slameur, les classes à horaires aménagés musique du collège Reverdy sont formées par le Conservatoire durant le temps scolaire, et mènent un parcours d'initiation à la musique pouvant conduire à des carrières professionnelles.



Du changement à la déchèterie

Nombre de passages et horaires d'été

Depuis le 1^{er} janvier 2025, chaque foyer de la Communauté de communes du Pays sabolien bénéficie de 18 passages par an à la déchèterie (située Zone d'Activité de la Denisière à Solesmes). L'objectif de la collectivité est de réduire le nombre de passages en déchèterie par habitant, afin de proposer un service optimisé.

Améliorer la qualité d'accueil

La révision du contrôle d'accès en déchèterie s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être les mieux valorisés.

À partir de 2025, 18 passages

Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2025, chaque foyer de la Communauté de communes du Pays sabolien détenteur d'une carte de déchèterie bénéficie de 18 passages par an. Pour information, le nombre de passages moyen en déchèterie est de 10 par an par foyer. En fixant un seuil de 18 passages, seuls " les gros consommateurs " du service vont être impactés.

En cas de dépassement ?

En cas de dépassement de ce plafond en 2025, une facturation sera appliquée en 2026 (5€ par passage pour le seuil 19-24 passages et 50€ par passage au-delà de 25).

Horaires d'été

Cet été, les horaires de la déchèterie s'adaptent. Du 1^{er} juillet au 31 août 2025, elle sera ouverte du lundi au samedi, de 7h à 13h30. Le choix d'un horaire fixe pour la période estivale facilite la communication auprès des usagers et également améliore la santé, la sécurité et les conditions de travail de nos agents.



Lutter contre les frelons asiatiques

La Communauté de communes a décidé de s'associer au Plan National de lutte contre le frelon asiatique (dit « à pattes jaunes ») et à l'action du Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA72). Chaque commune sera dotée de 5 pièges à nasse sélectifs, avec un moindre impact sur la biodiversité, afin d'assurer un piégeage préventif des fondatrices sur la période de février à mai. La destruction des nids secondaires à partir du mois de juin nécessite l'intervention d'un professionnel.



Plantation d'arbres

En mars a eu lieu un chantier de plantation d'arbres, situé zone de la Martinière à Sablé-sur-Sarthe

À l'initiative de la Communauté de communes, cette action est menée en partenariat avec le lycée Val de Sarthe et la classe des premières CGEH et CGEA (conduite et gestion d'une entreprise hippique ou agricole.)

Ils étaient 26 élèves à planter 130 arbustes et 10 arbres, guidés par le responsable du service *Espaces communautaires*, Laurent Tailpied, et sous l'œil de Mélanie Cosnier, élue à la transition écologique. Cette action servira de cas d'étude pour valider une partie de leur diplôme, un moyen intéressant de créer du lien sur le territoire.

Au total, 30 arbres et un peu plus de 380 végétaux seront plantés sur cette zone afin de remplacer les peupliers récemment abattus. Le choix s'est porté sur des essences locales et à vocation de nidification, comme des sureaux, des noisetiers, des érables, des chênes ...

La plantation s'inscrit également dans le projet « 30 000 arbres », ayant pour objectif de planter un arbre par habitant de la Communauté de communes.





Investissement dans la zone du Pont

La contre-allée St Laurent, en parallèle de la route de La Flèche, vient de bénéficier de travaux de requalification et d'aménagement de voies pour favoriser les mobilités douces.

Au niveau de la rue des anciens haras, la Communauté de communes a acheté à la ville de Sablé-sur-Sarthe un terrain, pour la somme de 180 730 € TTC. En 2025, des travaux d'aménagement de voirie y seront conduits pour améliorer l'accès. A terme, la Communauté de communes souhaite y proposer une nouvelle aire de stationnement pour les poids lourds dans cette zone très fréquentée par ce type de véhicule.

Entretien de voirie

Programmation 2025

Pour l'année 2025, le budget voirie de la Communauté de communes s'élève à 700 000 €, auquel il faut ajouter les travaux assurés en régie.

Les fossés, entretenus en régie

Asnières-sur-Vègre (2,5 km) : chemin d'Asnerolles, chemin de la Tuffière, les Barboires et les Coutures · **Auvers le Hamon** (5,6 km) : chemin de l'Étang, chemin de la Jeune Panne, le Mesnil, les Moirés et l'Anglerie · **Avoise** (8,6 km) : route de l'écluse de Courtigné, route du Chevreau, route du Château de Dobert et la Minsonnière · **Bouessay** (2 km) : Les Barres · **Courtiliers** (1,5 km) : chemin de la Morinière et chemin de la Bellangerie ; **Dureil** (1,5 km) · **Juigné-sur-Sarthe** (430 m) : chemin du Chêne Vert et les Potironnières · **Le Bailleur** (14,7 km) : route de Louailles et route de Parc · **Louailles** (1 km) : les Brégeons, les Ouches et les Touches · **Notre-Dame-du-Pé** (500 m) : chemin de la Petite Hiltière · **Parcé-sur-Sarthe** (2,1 km) : les Noës, la Poterie, la Petite beltière, l'Épinay, impasse des Pêcheurs · **Précigné** (9,2 km) : chemin des Pêcheurs, la Bettelottière, route du Tremblay, la Grande Choteillère, route de la Grande Blandinière, les Rivauderis · **Solesmes** (3,5 km) : route de Chaillot, route de Beaucé · **Souigné-sur-Sarthe** (8,8 km) : route de la Crucherie, chemin de l'Île, route de St Brice, route de Bouère, route de Varennes et **Vion** (4,9 km) : route de Bouillé, route des Sapins et La Boutinière.

Travaux de chaussées urbaines

Louailles : le tour de l'église et le Gravier, **Sablé-sur-Sarthe** : rue Saint Nicolas (partiellement), Allée du Prémont et rue des Mines.

Travaux sur les trottoirs

Auvers-le-Hamon : rue Pierre Roger, rue de Sablé, rue des Grands Jardins et allée des Acacias · **Bouessay** : route de Souigné · **Juigné-sur-Sarthe** : rue du Clos Chauvin, rue de l'Arche, impasse de la Perdrix · **Le Bailleur** : rue du Cimetière et allée des Tilleuls · **Louailles** : rue des Bruyères · **Notre-Dame-du-Pé** : rue Paul Lambert · **Parcé-sur-Sarthe** : allée de la Garenne, rue de la Libération · **Précigné** : rue Saint Ménéle · **Sablé-sur-Sarthe** : rue Lino Ventura, rue des Jumeaux, impasse du Viaduc · **Vion** : rue des Bleuets.

Travaux des chaussées des zones d'activités communautaires

Parcé-sur-Sarthe : impasse du Champ de la Roche · **Solesmes** : rue de la Tournerie (du giratoire de BEL au giratoire du stade), rond-point de la Tournerie · **Sablé-sur-Sarthe** : rue Saint Blaise

En chiffres :

- 145 km de fossés entretenus en régie
- 31 860 m² de travaux d'enduits dans les communes
- 700 000 € pour l'entretien des chaussées et trottoirs (Durand)

Engagements 2025

Des projets pour préserver la qualité de vie et préparer l'avenir

Le budget principal 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à 51 221 000 €. Avec un œil prudent sur l'évolution de ses recettes liées aux dotations de l'État, la Communauté de communes poursuit ses investissements structurants, sans recours à l'emprunt, dans l'intérêt de tous.




Économie et santé : deux investissements majeurs

L'année 2025 sera marquée par l'ouverture du nouveau pôle économique du Pays sabolien, La Virgule, pour un coût de 1 150 000 €. Parallèlement, la Communauté de communes travaille au renforcement de la démographie médicale sur le territoire et poursuit son projet de Maison de santé. Les étapes préparatives achevées, les travaux de construction devraient débuter fin 2025 pour un coût total de 5,9 millions d'euros.










Un engagement en faveur de la transition écologique

La Communauté de communes s'engage à participer à la transition écologique. Elle y consacre 8 158 000 € comprenant la gestion des déchets et des eaux usées de ses habitants, l'aide au logement, des actions en faveur des mobilités douces et la rénovation énergétique du Centre aquatique.

7 562 408 € d'équipements dont...

836 000 € Rénovation énergétique Centre aquatique 	1 067 408 € Espace d'attractivité La Virgule  * budget global 1,15 millions d'€
635 000 € Bouclage parking zone du Pont	2 971 000 € Construction Maison de santé pluriprofessionnelle  * budget global évalué à 5,9 millions d'€
207 000 € Aides aux logements (OPAH)	250 000 € Le Rosay
252 000 € Bâtiment Francine Lancelot	

32 435 000 € de fonctionnement (dépenses réelles) dont... (hors versements aux 17 communes et autres)

1 631 000 € Centre aquatique 	1 993 900 € Conservatoire 	2 562 000 € Gestion du patrimoine routier (850 kms) 
650 000 € Services de secours (pompiers)	1 221 000 € Animation jeunesse 	965 000 € Petite enfance
346 000 € Action sociale et CISPD	626 000 € Lecture publique 	145 000 € France Services
2 090 000 € Assainissement	233 000 € Manoir de la Cour 	469 000 € Tourisme 
BUDGET ANNEXE 1 574 000 € Service commun de production de repas : cantines scolaires, foyers personnes âgées, portage de repas BUDGET ANNEXE	1 092 000 € Actions économiques	4 300 000 € Gestion des déchets ménagers 
BUDGET ANNEXE 1 542 000 € Habitat, urbanisme et Contrat de Ville	725 000 € Mobilité 	BUDGET ANNEXE

AGENDA

Samedi 10 mai, à 11h et 17h30

"Larzac" - Ferme Fan de carottes, La Crucherie à Souvigné-sur-Sarthe.
Dès 15 ans - de 8 € à 13 € - Réservation : www.billetterie.lentracte-sable.fr

Samedi 17 mai, à 20h

Pièce de théâtre " Le Tartuffe ou l'hypocrite " de Molière, restitution G. Forestier, par les élèves de cycle III des classes de théâtre du Conservatoire. Précédée de la farce " La jalou-sie du Barbouillé " de Molière.
L'Apostrophe, Scène Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe

Samedi 24 mai

" Place aux petites formes chorégraphiques ! " - L'Entracte propose une journée dédiée aux petites formes chorégraphiques, mêlant amateurs et professionnels. Venez découvrir le travail des élèves du Conservatoire Hélène Affichard du Pays sabolien et de Sablé Danse Mania, mais aussi les compagnies Leïla Ka et X-Press. Renseignements : www.lentracte-sable.fr

Samedi 24 mai, 18h30 puis 20h

" La part des choses " de Bretelle et Garance". À 18h30, un atelier de "jeux vocaux" durant heure pour parents et enfants, puis à 20h, un spectacle familial autour de chansons théâtrali-sées. *L'Apostrophe, Espace Reverdy. Tous publics, sur inscription.*

Vendredi 6 juin

" Sortie de résidence de territoire " - Après 3 semaines de résidence auprès des habitants de Parcé-sur-Sarthe, les artistes de la Compagnie El Nucleo et les apprentis circassiens se réunissent afin de vous présenter le fruit de leur travail.
Marché des producteurs, Parcé-sur-Sarthe - Renseignements : www.lentracte-sable.fr

Samedi 14 juin, 20h

Spectacle des classes de danse du Conservatoire : classique, jazz, contemporain et hip hop
L'Apostrophe, scène Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe

Du 18 juin au 20 juillet

Partir en Livre sur le thème « Les animaux et nous ». Le réseau des médiathèques parti-cipera à l'évènement : animations, jeux, ... et autres surprises à découvrir. Programme à retrouver sur lapostrophe.paysabolien.fr

Vendredi 20 juin, 17h30

Percussions et rythmes signés – atelier d'initiation par Orange platine. Atelier de 2h avec une petite pause conviviale au milieu. Venez vous essayer, seul, en duo, en trio ou en famille aux percussions et aux rythmes signés. Gratuit / Sur inscription. À partir de 8 ans.
L'Apostrophe, Espace Reverdy à Sablé-sur-Sarthe.

Du 27 au 29 juin 2025

" **Pop au Parc !** " - Pendant trois jours, laissez-vous transporter par une programmation captivante. Venez partager des moments inoubliables en famille ou entre amis et plongez dans une ambiance festive et conviviale. Renseignements : www.popauparc.fr
Parc du Château de Sablé, Sablé-sur-Sarthe

26 et 27 juillet 2025, de 10h30 à 19h

Campement médiéval : Jour de fête au XII^e siècle. L'adoubement d'un nouveau chevalier se prépare, un évènement qu'il faut célébrer comme il se doit !
Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre - Tarifs : 6€ / 4€ / gratuit -7 ans

16 et 17 août 2025, de 10h30 à 19h

Campement médiéval : Au temps des chevaliers de Philippe Auguste. Venez admirer l'équipement complet des chevaliers au début du XIII^e siècle et leurs techniques de combat ! Le quotidien de cette époque sera aussi présenté avec un défilé de mode civile, les soins, l'hygiène, l'artisanat et la justice quotidienne.
Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre - Tarifs : 6€ / 4€ / gratuit -7 ans

Du 20 au 23 août 2025

" **Festival de Sablé** " - de 17 € à 40 € - Réservation : www.billetterie.lentracte-sable.fr
Dédié à la musique baroque, le Festival de Sablé réunit chaque année des artistes de renom et des jeunes talents prometteurs pour une programmation riche et inspirante.
Sablé-sur-Sarthe, Le Baillieu, La Chapelle du Chêne, Brûlon, Auvers-le-Hamon



Manoir de la cour



Spectacle des classes de danse du Conservatoire



Percussions et rythmes signés



LE PAYS SABOLIEN SUR LES RÉSEAUX

Vous aimez prendre
en photo le territoire ?

Partagez vos
publications
avec le hashtag

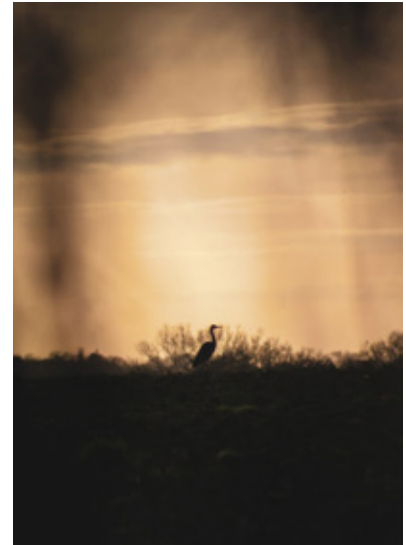
#payssabolien

et / ou tagguez

@payssabolien



loeil_de_kermode_by_costier
Solesmes



eternels_instants_de_poesie
Précigné

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 30** / payssabolien.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15 / Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45 / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / dite.secretariat@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.spanc@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - L'Apostrophe, 16 rue Saint-Denis - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / lapostrophe.payssabolien.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - **02 43 62 50 90** / lapostrophe.payssabolien.fr

GUICHET UNIQUE - Hôtel de ville et communautaire, place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / payssabolien.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RELAIS PETITE ENFANCE - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / payssabolien.fr

CRÈCHE BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02.43.62.22.45** / payssabolien.fr

CRÈCHE SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / payssabolien.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Place Saint Martin - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / payssabolien.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / payssabolien.fr



Mai à vélo

23 & 24 MAI 2025
À SABLÉ-SUR-SARTHE

Mobilité douce



INSCRIPTION
VIA LE QR CODE



VENDREDI 23 MAI, MICRO-FOLIE



20H : MINI-FESTIVAL DE VOYAGES À VÉLO

GRATUIT

SAMEDI 24 MAI, PLACE RAPHAËL ÉLIZÉ



10H - 13H : BALADE GOURMANDE À VÉLO

PAYANT

BOUCLE SABLÉ - CHÂTEAU DE DOBERT



14H - 18H : ANIMATIONS 100% VÉLO

GRATUIT

POUR TOUTE LA FAMILLE

ORGANISATEURS :



PARTENAIRES :

